



CHARTRE DES FOURNISSEURS

2022

Officina Profumo Farmaceutica di Santa Maria Novella S.p.A.

SIÈGE SOCIAL :

Via della Scala 16, Florence

www.smnovella.com

CHARTRE DES FOURNISSEURS

OFFICINA PROFUMO-FARMACEUTICA DI SANTA MARIA NOVELLA

VISION

Être fidèle à nous-même, renouveler la tradition de créer l'émerveillement chaque jour. Cultiver le soin des personnes et de la nature est nos fondements. Conscients de cette autorité et des responsabilités qui en découlent, nous accueillons l'avenir en ayant toujours une longueur d'avance : nous puisons dans le passé pour faire de notre monde celui que nous désirons, pour tous.

MISSION

Nés à Florence, nous avons traversé les siècles en créant et préservant l'art du bien-faire et du bien-être. Aujourd'hui, nous renouvelons le plaisir intemporel de la recherche de soin et de beauté, dosant artisanat et raffinement, histoire et nouveauté, science et conscience, pour offrir des sensations qui répondent aux désirs les plus nobles de chacun.

Officina Profumo-Farmaceutica di Santa Maria Novella vise à établir des relations commerciales fondées sur un niveau d'éthique et d'intégrité des affaires élevé.

Par conséquent, **les fournisseurs de biens et de services et les contractants existants et potentiels, dans l'exercice de leurs activités directes, dans les relations contractuelles avec leurs sous-traitants d'une manière générale, dans la création et la gestion de leurs chaînes de valeur, doivent s'aligner, de manière efficace et démontrée, sur les principes énoncés ici.**

La **CHARTRE DES FOURNISSEURS** de Officina Profumo-Farmaceutica di Santa Maria Novella s'appuie sur le **Code d'éthique** et sur les **Politiques de développement durable** adoptés, documents ici entièrement mentionnés. La société demande à ses partenaires commerciaux de consulter, en connaissance de cause, toutes les dispositions qui y sont énoncées ainsi que tous les autres documents de gouvernance rendus disponibles à travers le site internet de la société ou par d'autres moyens.

En particulier, le Code d'éthique, dont les Politiques de développement durable sont l'extension et l'intégration, a comme Destinataires, les Tierces parties, ainsi tous ceux qui entretiennent des relations commerciales avec la Société, tels que les fournisseurs, les clients, les partenaires, les investisseurs et les bénéficiaires d'initiatives sociales, de dons et de parrainages. L'application aux Tierces parties est subordonnée à la souscription de déclarations ou à l'insertion dans les contrats, les mandats, les missions ou les accords de partenariat qui les unissent à la société, de clauses spécifiques qui engagent le sujet au respect de celui-ci et qui formalisent des sanctions pour les violations envers cet engagement.

En outre le Code d'éthique engage Officina Profumo-Farmaceutica di Santa Maria Novella à choisir pour toutes les activités, l'adoption d'une modalité de gestion des fournisseurs de biens et services qui, non seulement prend en considération la réglementation en vigueur, mais prête attention aussi aux valeurs indiquées dans le Code d'éthique, des lignes directrices fournies par les Politiques de Durabilité et en général tous les aspects nécessaires au processus de *responsible sourcing* (*d'approvisionnement responsable*), comme les droits de l'homme et du travail, la santé et la sécurité, l'environnement, le bien-être animal, la sécurité et la qualité des produits et des services, l'intégrité commerciale et la protection de la vie privée et de la propriété intellectuelle.

Officina Profumo-Farmaceutica di Santa Maria Novella, pour préserver son efficacité opérationnelle et protéger ses ressources, y compris son image et sa réputation, n'entretient pas de relation avec des sujets n'ayant aucune intention de respecter la réglementation en vigueur et les valeurs exprimées dans le Code d'éthique, étendues et intégrées aux Politiques de développement durable, il en va de même pour ceux qui n'ont pas voulu respecter ces valeurs.

Le processus de sélection des fournisseurs de biens et de services exige logiquement l'alignement sur les principes mentionnés ici. Les fournisseurs sont ensuite sélectionnés à travers des évaluations transparentes et objectives sur le professionnalisme et la structure de l'entreprise, en considérant la qualité, le prix et les modalités de fourniture des biens ou l'exécution des services.

À cet effet, des autoévaluations périodiques sont nécessaires pour garantir que les partenaires commerciaux directs, au moins du premier niveau et du successif, respectent la présente Charte. Officina Profumo-Farmaceutica di Santa Maria Novella se réserve le droit d'effectuer des actions et des contrôles appropriés, y compris par le biais de questionnaires et de visites de sites, afin de

Le **Code d'éthique** définit l'ensemble des principes et des règles de conduite fondamentaux de Officina Profumo-Farmaceutica di Santa Maria Novella. Ces règles basées sur la Vision, la Mission et les Valeurs constituent une référence solide pour le succès durable du Groupe Italmobiliare, auquel la Société appartient, en contribuant à la création de valeurs partagées à long terme. L'ensemble des Politiques adoptées et périodiquement mises à jour par la Société, avec en particulier les Politiques de Durabilité, assure une approche complémentaire.

Les **Politiques de développement durable** sont une partie intégrante et comprennent le Code d'éthique adopté par Officina Profumo-Farmaceutica di Santa Maria Novella. Les « Principes directeurs » sont les piliers et ils sont décrits plus en détail en quatre politiques dédiées :

- Santé et sécurité
- Environnement et ressources
- Droits et société
- Qualité et responsabilité

Ils sont appliqués dans toutes les activités et relations avec les contreparties et dans l'implication active des parties prenantes dans leurs sphères d'influence.



déterminer et de vérifier si ses partenaires commerciaux actuels ou éventuels répondent aux exigences mentionnées dans la présente Charte.

Droits de l'homme et du travail

Les fournisseurs de biens et de services et les contractants existants et potentiels, dans l'exercice de leurs activités, dans leurs relations avec les sous-traitants d'une manière générale, dans leurs chaînes de valeurs, tout en respectant leur propre sphère d'influence, doivent s'aligner de manière efficace et démontrer :

- de rejeter toute forme de travail forcé et de travail de mineurs ;
- de rejeter tout comportement constituant de la violence physique ou psychologique, de la contrainte, du harcèlement, de l'intimidation ou de toute autre manière imputable à des pratiques de harcèlement moral ou d'intimidation ;
- de rejeter toute sorte de harcèlement à caractère sexuel de quelque nature que ce soit et, indépendamment des définitions légales, considérer comme inacceptable et interdire toute attitude ou comportement susceptible de mettre en difficulté ou d'effrayer l'autre personne ;
- d'instaurer des relations de travail caractérisées par l'équité, l'égalité, la non-discrimination, l'attention et le respect de la dignité de la personne ;
- de favoriser l'égalité des chances, en particulier entre les sexes, pour chaque employé ou candidat ;
- de respecter les droits des travailleurs et des libertés syndicales, notamment la liberté d'association et la négociation collective, à travers un dialogue responsable et constructif avec les organisations de protection du travail en favorisant un climat de respect mutuel en cohérence avec les principes d'équité, de transparence et de participation ;
- d'adopter des processus de sélection et d'évaluation basés sur des critères de mérite, compétence et sur des objectifs possibles à atteindre ;
- de reconnaître des traitements équitables selon le rôle, l'engagement et les résultats obtenus et promouvoir une redistribution correcte de la valeur créée.

Santé et sécurité

Les fournisseurs de biens et de services et les contractants existants et potentiels, dans l'exercice de leurs activités, dans leurs relations avec les sous-traitants d'une manière générale, dans leurs chaînes de valeurs, tout en respectant leur propre sphère d'influence, doivent s'aligner de manière efficace et démontrer :

- de créer et de maintenir l'environnement de travail sain et sans danger en adoptant des mesures appropriées pour prévenir les accidents et les problèmes de santé en minimisant les causes des dangers inhérents à l'environnement de travail ;
- de fournir aux travailleurs des équipements de protection individuelle appropriés ;
- de donner des informations et effectuer des formations appropriées en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail ;
- mettre en œuvre des procédures et des systèmes pour gérer et signaler les accidents du travail et les maladies professionnelles, enquêter sur les cas et prendre des mesures correctives pour en éliminer les causes ;
- prévoir des installations de premiers secours et l'accès aux soins médicaux nécessaires en cas d'accident ;
- mettre à disposition pour tout le personnel, des toilettes, des vestiaires et d'autres services de base, de l'eau potable et, si nécessaire, un lieu de repos, de rafraîchissements, des installations sanitaires et des endroits destinés au stockage des aliments.

La Charte des Fournisseurs de Officina Profumo-Farmaceutica di Santa Maria Novella s'appuie sur le Code d'éthique et sur les Politiques de développement durable adoptés, documents ici entièrement mentionnés. La société demande à ses partenaires commerciaux de consulter, en connaissance de cause, toutes les dispositions qui y sont énoncées ainsi que tous les autres documents de gouvernance rendus disponibles à travers le site internet de la société ou par d'autres moyens.

Environnement

Les fournisseurs de biens et de services et les contractants existants et potentiels, dans l'exercice de leurs activités, dans leurs relations avec les sous-traitants d'une manière générale, dans leurs chaînes de valeurs, tout en respectant leur propre sphère d'influence, doivent s'aligner de manière efficace et démontrer :

- de faciliter la transition proactive vers une économie régénératrice, respectueuse de la nature sensible envers les animaux et à faible teneur en carbone, capable de créer simultanément de la valeur sociale ;
- de prendre des mesures finalisées à réduire, atténuer et équilibrer l'empreinte environnementale générée par les activités sur l'environnement et les espèces vivantes.
- de privilégier l'adoption de mesures destinées à prévenir d'éventuels préjudices à l'environnement à travers des programmes de prévention des risques, l'amélioration continue des technologies utilisées et des pratiques de gestion et de contrôle, en allant ainsi au-delà des exigences et paramètres dictés par la législation en vigueur ;
- de favoriser l'utilisation responsable des ressources naturelles et la réduction de la consommation ;
- d'assurer la transparence vis-à-vis des parties prenantes et, en particulier, vis-à-vis de la communauté et du territoire où l'activité est exercée ;
- d'adopter les *best practice* (meilleures pratiques) internationales dans le cadre des processus de production et de services, des normes de qualité plus élevées, des stratégies en matière de sécurité de protection de l'environnement et des politiques d'innovation pour la production, en allant vers des solutions durables et compatibles avec des modes de vie et de consommation responsables ;
- de contribuer concrètement aux défis mondiaux tels que le changement climatique, la conservation de la biodiversité et la préservation des ressources non renouvelables.

Intégrité, conformité et transparence

Les fournisseurs de biens et de services et les contractants existants et potentiels, dans l'exercice de leurs activités, dans leurs relations avec les sous-traitants d'une manière générale, dans leurs chaînes de valeurs, tout en respectant leur propre sphère d'influence, doivent s'aligner de manière efficace et démontrer :

- de respecter toutes les lois, réglementations, normes techniques et exigences en matière d'autorisation applicables au niveau local, national et international ;
- d'adopter toutes les mesures contre la concurrence déloyale, dans le cadre du commerce et du marketing équitable et de protéger la propriété intellectuelle et de la vie privée ;
- de définir des actions spécifiques de lutte contre la corruption, le détournement de fonds, l'extorsion, le blanchiment d'argent, les organisations criminelles, les délits commis au niveau national ou international et tout autre comportement illicite ;
- de rendre accessible publiquement et de façon transparente, sur demande et conformément aux lois et réglementations applicables, les informations relatives aux activités exercées, à la structure de l'entreprise, aux performances financières et non financières ;
- de ne pas communiquer aux tiers des informations réservées ou sensibles concernant les activités effectuées.



www.smnovella.com